



## Communiqué de presse

67/20

Montreuil, le 6 Juillet 2020.

### Grève de la Clinique des Flandres (Coudekerque Branche -Nord -59)

Apparemment il semblerait que la Direction du groupe ELSAN ait déplacé la ville de DUNKERQUE sur un territoire autre que la France.

Le respect du code du travail et de la convention collective au sein de la clinique des Flandres apparait comme étant celle d'une république bananière : fraude ou même vol organisé sur les salaires, non-respect des prérogatives des élus du CSE, délits d'entraves caractérisés aux instances... et ceci depuis plusieurs années.

La Clinique des Flandres est en grève depuis 19 jours. Après un simulacre de négociation, la Fédération CGT Santé et Action Sociale est intervenue pour essayer de renouer un dialogue avec la direction. Dans un premier temps, elle a demandé l'intervention de l'expert du CSE mandaté par les élus. Malgré plusieurs relances, il a fallu la menace juridique pour avoir accès aux documents normalement fournis à l'expert. Les documents examinés démontrent une clinique prospère, et ce souvent au détriment du social et des conditions de travail (jusqu'à 40 % de salariés précaires, un niveau d'absentéisme record, ...).

L'étude d'un certain nombre de fiches de paie met en lumière une fraude organisée sur les salaires. Le premier constat est une absence de paiement du revenu annuel garanti (RAG), les salariés se voient floués tous les ans d'une somme pouvant aller jusqu'à 1000€ pour une année. La RAG étant fausse, il en découle que l'ensemble des salaires est faux (primes et indemnités, CP, maintien en cas de maladie .....). Ce qui aurait pu être perçu comme une erreur, dure depuis des années et ceci avec l'assentiment du groupe qui ne voit que par le profit et qui n'a aucune limite pour augmenter son gain. Le maintien de salaire en arrêt maladie ne tient pas compte des règles conventionnelles et préconisations du groupe, la règle du 1/10 des congés payés est nullement respectée. A cela s'ajoute, comme s'il était nécessaire d'en rajouter, un défaut de signature de contrats pour les CDD (ce qui les assimilent juridiquement à des CDI). Afin de mettre un terme à ce conflit qui s'enlise, le Secrétaire Général de L'UFSP CGT a pris contact avec la Directrice des affaires sociales du groupe ELSAN, des propositions de règlement de la grève ont été avancé mais aucun retour positif n'est parvenu du Groupe. Gagner du temps et diviser les salariés ont été les seules réponses du groupe ELSAN qui se targue de prôner un dialogue social de qualité.

Profitant de la garantie de financement versée par l'état (1/12ème du chiffre T2A 2019 versé tous les mois), il écrase le dialogue social et la grogne salariale grâce à de l'argent public.

Le mépris est leur seule réponse aux problèmes rencontrés depuis des années par leurs salariés.

La demande de négociation faite par la CGT n'ayant apparemment pas eu de valeur aux yeux de ces puissants, la Fédération Santé et action sociale CGT va enclencher les recours juridiques nécessaires pour accompagner les salariés dans la régularisation des salaires. Elle engagera l'ensemble des forces juridiques accompagnée par les experts au CSE pour faire respecter le code du travail ainsi que la convention collective dans cette entreprise.

La colère gronde dans ce groupe n°2 de la santé privée. Les établissements débrayent à tour de rôle pour des motifs le plus souvent identiques à la clinique des Flandres. Caché derrière sa garantie de financement et son dialogue social inexistant, le groupe n'apporte aucune réponse au malaise social.

Le groupe ELSAN prépare sa vente !!!!

Nous allons préparer la lutte dans l'ensemble des établissements pour faire respecter le traitement des salaires, la convention collective et l'ensemble des droits des salariés.